Vantex 60® CS

Insecticide

GROUPE 3A INSECTICIDE

Insecticide: Suspension de capsules (CS) contenant 60 g/L de Gamma-cyhalothrine.

Homologation: E 11-7-060

DANGEREUX















Informations generales

Vantex 60°CS est un insecticide pyrithrinoide tres pur et efficace, avec une action rapide par contact, ingestion et inhalation, sur le cleone mendicant et la casside de la betterave a sucre et sur la ceratite des agrumes.

RECOMMENDATIONS D'USAGES:

| Cultures | Insectes | Doses | Max. Application | DAR | EPOQUE |
|-------------------|-----------------|-----------|------------------|----------|------------------------|
| Agrumes | Cératite | 125 cc/ha | 2 | 7 Jours | Début d'infestation |
| | Pucerons | 250 cc/ha | 2 | 7 Jours | |
| Betterave à Sucre | Casside | 75 cc/ha | 1 | 14 Jours | |
| | Cléone mendiant | 125 cc/ha | 1 | 14 Jours | |

Compatibilité

Vantex 60°CS est compatible avec la plupart des fongicides et insecticides connus, a l'exception de ceux qui sont tres alcalins.

Avis au médecin

IL n'existe pas un antidote contre l'intoxication par Vantex 60°CS. En cas d'intoxication, consulter le médecin ou appeler le centre antipoison 05 37 68 64 64 Avis à l'acheteur:

Les indications d'emploi inscrites sur nos notices sont données en toute bonne foi et sont établies d'après les résultats officiels et privés qui se sont montrés les plus constants dans la pratique.

CHEMINOVA et PROMAGRI garantissent la qualité du produit et déclinent toute responsabilité quant aux résultats et conséquences d'une adaptation due à l'initiative privée hors de notre contrôle.

Précautions d'Emploi :

Classification Du Produit :

Le produit Vantex 60°CS doit être stocké de manière qu'il soit séparé des produits destinés à l'alimentation de l'homme et des animaux.

Mentions de dangers

H302 : Nocif en cas d'ingestion

H315 : Provoque une irritation cutanée.

H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

H332: Nocif par inhalation.

 $\textbf{H410:} \ \textbf{Tr\`es toxique pour les organismes aquatiques, entraine des effets \`a long terme$

Mode d'action du produit

- Gamma-cyhalothrine: «Groupe 3» selon l'IRAC: Modulateurs du canal sodium.
- Afin de réduire la possibilité d'apparition d'une résistance, il convient de ne pas appliquer les mêmes matières actives ou d'autres matières actives classées dans les mêmes groupes sur la même culture durant la même saison.

Conseils de prudence:

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette

P102 Tenir hors de portée des enfants

P103 Lire attentivement et appliquer toutes les instructions

P234 Conserver uniquement dans l'emballage d'origine

P261 Eviter de respirer les poussières et les brouillards

P262 Eviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements

P264 Se laver les mains et le visage soigneusement après manipulation

P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé

P273 Eviter le rejet dans l'environnement

P280 Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux, du visage et des bottes

P302+P352 En cas de contact avec la peau : laver abondamment à l'eau et au savon

P304+P340 En cas d'inhalation : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer

P305+P351 +P338 En cas de contact avec les yeux : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes .Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise Numéro du centre antipoison : 0801 000 180 ou 05 37 68 64 64

P337+P313 Si L'Irritation des yeux persiste :Demander un avis médical/consulter un médecin

P362+ P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation

P391 Recueillir le produit répandu

P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé . Maintenir le récipient fermé de manière étanche

P405 Garder sous clef

SPe 8 Pour protéger les abeilles et autres insectes pollinisateurs, appliquer uniquement après la floraison

